

A V I S

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. Beauchamp, C. R., avocat, 66 Est, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements doit être adressé au bureau de La Revue Légale, 19, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL

POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS	-	-	\$5.50
POUR L'ETRANGER	-	-	6.00

CHAQUE NUMERO SEPARMENT 50 CENTS.

SOMMAIRE

DAME FORGET vs LA COMPAGNIE DE CHEMIN FER DE LACHINE, JACQUES-CARTIER ET MAISONNEUVE.—Expropriation.—"Titre".—"Acquérir effectivement".—Dépôt des plan et livre de Renvoi.—Epoque de l'indemnité.—Avis particulier.....	110
LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE LACHINE, JACQUES-CARTIER ET MAISONNEUVE vs THE ROSS REALTY COMPANY (LTD.) et contra.—Expropriation.—Indemnité.—Base d'évaluation.—Ruelle.—Passage.....	119
BELLEAU vs PAQUET es-qual.—Interdiction.—Insanity.—Notoriety.—Lucid interval.—Cheque.—Evidence.—"Onus probandi".—Expert.....	130
CORPORATION DE LA PAROISSE DE ST-EMILE vs ROSS.—Droit municipal.—Erection de paroisse canonique.—Municipalité.—Conseil de comté—Bureau de délégués—Juridiction.—Taxes municipales.....	143

Civil Code of Lower Canada

and the Bills of Exchange Act, 1906

WITH ALL STATUTORY AMENDMENTS VERIFIED, COLLATED AND INDEXED

BY

WM. H. BUTLER, L.M.M., Assistant City Attorney.

PRICE \$2.50 BOUND IN CLOTH.

WILSON & LAFLEUR, Limited,

LAW BOOKSELLERS AND PUBLISHERS

17 and 19 St. James Street.

MONTREAL.